



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/C.5/50/L.72  
10 septembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquantième session  
CINQUIÈME COMMISSION  
Point 134 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE LA MISSION D'OBSERVATION  
DES NATIONS UNIES AU LIBÉRIA

Projet de décision présenté par le Président  
à l'issue de consultations officieuses

L'Assemblée générale décide d'autoriser le Secrétaire général à utiliser les ressources dont dispose actuellement la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria pour la période allant jusqu'au 31 octobre 1996, et, au besoin, d'engager des dépenses supplémentaires d'un montant brut de 1,1 million de dollars des États-Unis (montant net : 1 million de dollars) pour la même période.

-----